



FIRMINY

Recréer du lien social avec une épicerie solidaire

PAR ANNE DE BEAUMONT,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE ÉCOLOGISTE



À Firminy, « Le P'tit Pont de Layat » est une épicerie pas comme les autres. Cette structure de l'économie sociale et solidaire a pu compter sur la pugnacité d'Anne de Beaumont. Seule élue écologiste d'opposition, elle a rallié à sa cause l'ensemble du conseil municipal pour lancer le projet et le développer. Aujourd'hui, après 8 années d'existence, ce lieu est un acteur important d'un quartier longtemps délaissé de cette ville de 17 000 habitants, proche de Saint-Etienne.

Les épiceries sociales et solidaires existent depuis une dizaine d'années. Elles représentent beaucoup plus que de simples points de distributions alimentaires. Ici, les produits sont en libre service, vendus à moindre coût et tendent vers la qualité. Au delà du simple accès aux produits alimentaires - qui n'en reste pas moins vital - ces structures apportent aussi des réponses aux besoins de populations qui se sentent mises à l'écart. L'épicerie sociale et solidaire est un moyen efficace pour :

- **Impulser du développement local**, en recréant un commerce de proximité.
- **Restaurer de la dignité**, en offrant des remises financières sur les prix des denrées, plutôt que d'installer des familles dans l'assistanat avec des dons alimentaires souvent vécus comme humiliants.
- **Tisser du lien social**, en stimulant le recours au bénévolat en encourageant les clients à s'investir dans des projets de proximité.
- **Contribuer à redynamiser un territoire** où les habitant/es se sentaient mis à

l'écart, dans des logements sociaux loin du centre-ville.

Huit ans après sa création, la structure associative « **Le P'tit Pont de Layat** » à **Firminy** est devenue aujourd'hui un acteur local incontournable et essentiel pour le quartier. Elle propose :

- **Des produits de qualité** avec des articles de première nécessité, mais aussi des produits alimentaires issus des circuits courts (maraîcher local), et du commerce équitable, auxquels ont peu accès les gens de ce quartier.
- **Un accompagnement personnalisé** des familles en situation précaire pour faire leurs achats, pour gérer un budget, rembourser des dettes, améliorer leur équilibre alimentaire. Plusieurs de ces familles ont ainsi développé, avec l'accompagnement d'une conseillère en ESF, un « projet » familial grâce aux économies réalisées : *refaire le papier peint, se payer un permis de conduire, offrir des vacances aux enfants...*
- **Des animations variées** telles que visites organisées, ateliers cuisine, ateliers

parentalité, citoyenneté, gestes éco-citoyens... Le « Café des délices » créé récemment permet d'instaurer un lieu de parole où s'expriment notamment les femmes du quartier.

- **Des actions de solidarité** soutenues par la population locale (bal folk, vente de bijoux de soutien, fête de quartier...) qui permettent de mobiliser les habitants pour promouvoir cette épicerie.

En 2002, seule élue écologiste dans l'opposition, Anne de Beaumont se retrouve prise entre une droite majoritaire et une gauche encore déstabilisée par sa défaite aux Municipales de 2001. Au moyen d'un amendement budgétaire, elle réussit à convaincre ses collègues.

Anne de Beaumont : « *Parce qu'elle cherchait à se donner une image « plus sociale », la droite a souhaité porter cette idée d'épicerie sociale, elle a donc voté en faveur de mon amendement. Le temps de formaliser le dossier et deux mois après, c'est le conseil municipal à l'unanimité qui s'engageait sur cette initiative. Ce soutien politique et*

Extrait de l'amendement budgétaire

Aujourd'hui, les communes ont des responsabilités croissantes en matière de développement des solidarités locales, face à l'éclatement du tissu social et aux nouveaux besoins engendrés par nos sociétés modernes. Des besoins auparavant satisfaits par la grande cellule familiale ne le sont plus et les citoyens sont confrontés à des difficultés majeures, compliquées par des horaires de travail élargis, des déplacements plus nombreux... : *besoin de gardes d'enfants ponctuelles ou régulières, aide aux personnes âgées, services domestiques assurés difficilement du fait des lourdes journées de travail.*

Parallèlement, des personnes en inactivité pourraient être disposées à rendre ces services ponctuels ou réguliers, mais ne peuvent le faire faute d'une organisation cohérente et d'une rencontre entre ces besoins et l'offre potentielle.

Ce nouveau secteur économique communément appelé " tiers secteur " ou " économie solidaire " doit être organisé dans chaque commune, maintenant qu'une structuration progressive est mise en place au niveau du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire.

Il est d'autant plus intéressant d'organiser ce nouveau secteur économique, qu'il constitue un enrichissement considérable de la vie communale, tant par les emplois nouveaux créés que par la reconstitution d'un tissu social et la relance de réseaux de solidarité de proximité.

Firminy ne doit pas échapper à ce nouveau dynamisme et doit pouvoir impulser des créations d'activités nouvelles permettant de répondre à des demandes sociales non satisfaites.

financier a permis de mesurer l'opportunité du projet, d'en préciser les objectifs et de mobiliser sur le terrain. Il a fallu deux années pour que l'épicerie voie enfin le jour. »

❶ **Enclencher le soutien politique.** En

LES CLÉS DU PROJET

2002, vote au conseil municipal d'un amendement budgétaire porté par l'élue écologiste afin de dégager une ligne de 5 000 € pour financer une étude sur la faisabilité de projets d'ESS dans la ville. Le projet d'épicerie est voté en conseil municipal à l'unanimité et reçoit le soutien du Secrétariat d'Etat à l'ESS dirigé par Guy Hascouët.

❷ **Monter un collectif.** Création d'une association « le P'tit Pont de Layat » avec des habitant/es du quartier (80 personnes à l'AG constitutive) après un porte à porte dans tous les logements sociaux du secteur.

❸ **Développer les contacts et les soutiens.** Parmi ceux-ci, la CRESS (Chambre Régionale d'économie sociale et solidaire), les travailleurs sociaux locaux, les associations caritatives locales, Artisans du Monde pour un rayon de produits de commerce équitable...

Négociation avec l'office public de l'habitat (OPH) pour un local mis à disposition et travaux légers d'aménagement. Mise en place récente d'une politique de mécénat

pour une pérennisation financière de l'épicerie

❹ **Structurer le projet.**

- Financement d'un audit porté par un Bureau d'études pour lancer cette épicerie. - Recrutement d'une salariée pour la gestion de cette épicerie et d'une conseillère en économie sociale et familiale (ESF) à mi-temps.
- création d'une équipe de bénévoles assurant l'approvisionnement, la mise en rayons, l'accueil dans l'épicerie.
- Rattachement de l'épicerie de Layat au GESRA, structure régionale fédérant les épiceries sociales de la région.
- Création d'une commission pour étudier les dossiers des familles souhaitant des remises financières en lien avec la conseillère ESF.

si j'étais Maire

Anne de Beaumont : « Le développement du projet écologiste s'accorde avec celui de l'économie sociale et solidaire. Cette expérience offre le recul nécessaire pour mesurer les réussites certes, mais aussi les manques. Parmi les points qui gagneraient à être renforcés :

L'organisation de soutien à la professionnalisation : en lien avec des associations et des entreprises, des activités d'insertion visant comme public les femmes et les précaires. Ce peut être par exemple, la vente à des associations ou institutionnels de préparations culinaires au cours des ateliers de cuisines organisés. Mais le besoin d'un local conforme aux règles d'hygiène bloque ce projet pour le moment.

La mise à disposition de terrains pour des « jardins solidaires et des cultures ». Ces jardins sont un excellent outil pédagogique et de lien social. Ils offrent la possibilité aux familles de participer à un projet collectif qui leur permet de manger plus de fruits et légumes et de se sentir moins en dette face aux remises accordées.



Anne de BEAUMONT

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE FIRMINY, 42 700
adebeaumont@free.fr

Publié par la FEVE en juin 2013 ★ Responsable de la publication : Jean-François CARON, président de la FEVE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine Candelier, Catherine Hervey et Roman Dantec, membres du bureau de la FEVE & Marco Di Giusto, chargé de mission.



la formation des élu/es est assurée par le Cédis
www.cedis-formation.org

[PUBLINFORM]